

Le 14 Decembre 1892.

Commune de Jusbec

Municipalité de la ville de Drummondville.  
 A une session générale du Conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue en la palais de Justice le quatorzième jour de Decembre mil huit cent quatre vingt deux à sept heures P. M. ont été présents M. le Maire, M. A. Bousquet, M. J. Hémming, M. Nassal, le Archevêque formant un quorum sous la présidence de M. le Maire.

Ses procès de la dernière séance sont lus et approuvés.

Le Secrétaire fait rapport qu'il a vu M. H. J. Walle et qu'il acceptera

371<sup>rs</sup> en règlement de la réclamation d'impôt et reconnaît le compte détaillé qui lui a donné.

Proposé par M. C. J. Hémming  
 Secondé par M. J. A. Bousquet

Que lorsque M. Walle a offert de prendre la somme de 371<sup>rs</sup> en règlement de toutes

réclamations pour demander ou autrement que M. Hémming pourrait prétendre avoir

contre ce Conseil par rapport à ces propriétés de son terrain laquelle a

abouti en sens que tel offre soit accepté par ce conseil

Adopté  
 Et le Conseil s'ajourne

E. Hémming

L. A. Bernard Sec. Trés.

Adopté et des  
 minutes  
 L. A. B.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1893

Commune de Jusbec

Municipalité de la ville de Drummondville.  
 A une session générale du Conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue en la palais de Justice le premier Janvier mil huit cent quatre vingt trois à sept heures présents M. M. J. A. Bousquet le Maire, L. A. Bousquet et E. Hémming formant un quorum  
 M. C. H. Milla, propriétaire  
 Secondé par L. A. Bousquet qui  
 que M. J. A. Bousquet doit nommer  
 Président pro tempore de cette assemblée

Adopté  
 Rapport de l'élection est donné  
 Les serments de M. J. A. Girouard  
 L. A. Bousquet et L. A. Archambault  
 sont donnés.

Proposé par E. Hémming et  
 Secondé par L. A. Bousquet.

Que M. J. A. Girouard doit nommer  
 maire et M. C. H. Milla pro-maire  
 de cette Municipalité

Adopté

Et le Conseil s'ajourne au 4  
 courant à 7 heures P. M.

J. A. Bousquet Président

L. A. Bernard Sec. Trés.

Province de Quebec  
Municipalité de la ville de Drummondville

Je Joseph Oza Girouard N.P. Pré-  
sident dans la ville de Drummondville  
ayant été nommé Maire de la sus-  
dite dite Municipalité fais serment  
que je remplirai bien & fidèlement  
les devoirs de ma charge et cela au  
meilleure de mon jugement et  
de ma capacité, adieu que Dieu lui  
soit en aide

Assesment tenu le 27 Fevrier 1893  
Président Oza Girouard  
Maire de la  
Fevrier 1893  
St Bernard Le Gros

4 Fevrier 1893.

Province de Québec  
Municipalité de la ville de Drummondville  
D'une session générale du conseil municipal  
de la ville de Drummondville tenue en la  
palais de Justice le quatrième jour de Fé-  
vrier mil huit cent quatre-vingt-treize  
sont présents M<sup>rs</sup> J. O Girouard Conseiller  
Maire et M<sup>rs</sup> J. A. Bourquet & A. Bour-  
gault & L. Archambault Conseillers forment  
un quorum sous la présidence de M<sup>re</sup> Le  
Gros

Le règlement de compte avec M<sup>re</sup> W. J. Miller  
est lu et approuvé. Le compte des impo-  
sés qui ont assisté au feu they M<sup>re</sup> Poch-  
mond est lu et approuvé.

Un homme # 1022  
B. Boies pour une échelle # 132

Debit de A Parent est remis, celui de  
J. P. Fargot # 4725

Relief J. Gosselin # 1924

" Phélas Duquay # 6 35  
sont approuvés

Le établissement visé du que les comp-  
tes sont au pour piers pour l'agré-  
tion au feu tout pays adieu chef

Le rapport du clerc du marché 1893  
est lu et approuvé

Proposé par J. A. Bourquet

qu'il soit alloué un compte de  
cinquante par cent sur toute per-  
sonne qui passent leurs licences à taxes

+ Commission de celle des potilleurs dans le cours de ce  
mois secondé par le phem Archam-  
bault

Adopté  
L'Ordre est donné au Secrétaire Trésorier

de remettre trois quarts de la licence a  
un commun pour quinze de cent de hagnais en  
juste de 1892. le phem Archambault et qu'il

est chargé de la M<sup>re</sup> Pochi que le quart de  
la licence pour vente de fleur-bouquet an-  
née 1892. l'ordre en qu'il

Adopté  
Il est unanimement résolu que les Comités  
suivants soient formés savoir:

Comité des Chemins

J. A. Bourquet

Le M<sup>re</sup> Miller &

L. Archambault

Comité du feu

Le M<sup>re</sup> Miller

J. A. Bourquet &

L. Archambault

Comité du marché  
 J. G. Bergeron  
 P. A. Bourgault  
 P. A. Bourgault  
 Et le conseil s'est ajourné au sept  
 courant à 7 hrs 1/2

J. G. Bergeron  
 Maire  
 L. A. Bernard Sec. Pas

Le 1<sup>er</sup> Mars 1893

Province de Québec  
 Municipalité de la ville  
 de Drummondville

À une session générale du conseil  
 municipal de la ville de Drummond-  
 ville tenue au palais de justice  
 Mercredi le premier Mars mil huit  
 cent quatre-vingt-trois. À laquelle lieu-  
 ces sont présents M<sup>r</sup> J. G. Bergeron  
 Maire et M<sup>r</sup> M. G. B. Miller & Arch-  
 baud & P. A. Bourgault conseillers for-  
 mant un quorum sous la présidence  
 de M<sup>r</sup> le Maire,

Les Comptes suivants sont approuvés  
 David Hébert \$6.50  
 Lucien Cusson 6.00  
 E. Archambault 5.50  
 Com<sup>ptes</sup> de M<sup>r</sup> A. Parent et Léopold  
 Parent sont admis

Proposé par M<sup>r</sup> J. A. Bourgault  
 secondé par M<sup>r</sup> P. A. Bourgault  
 Lire M<sup>r</sup> M. David Hébert, 88.

Piché & H. Dumont soient nommés li-  
 quidateurs de cette municipalité. Et  
 qu'ils reçoivent instruction de faire leur  
 instruction de préparer le rôle d'é-  
 valuation sans délai. Approuvé.  
 Les Régies suivantes pour obtenir  
 des licences pour ventes de liquors  
 suivants ont déposés,

James Mathias  
 Narcisse Lomin  
 Victor Blanchette demand<sup>er</sup> licence  
 J. H. Gauthier licence magasin en titre  
 ajourné au 15 courant à 7 heures

J. G. Bergeron  
 Maire  
 L. A. Bernard Sec. Pas

11 Mars 1893

Province de Québec  
 Municipalité de la ville de Drummondville  
 À une session spéciale du conseil  
 municipal de la ville de Drum-  
 mondville dûment convoquée  
 par avis signifié aux mem-  
 bres du conseil à laquelle sont  
 présents M<sup>r</sup> J. G. Bergeron Maire  
 et M<sup>r</sup> M. G. B. Miller, J. A. Bour-  
 gault, P. A. Bourgault & Archam-  
 baud Conseillers sous la pré-  
 sidence de M<sup>r</sup> le Maire

Proposé par J. A. Bourgault  
 secondé par P. A. Bourgault  
 Attendu que M<sup>r</sup> Joseph Hébert





sont soumis ainsi que son compte au  
montant de \$142600 les quels sont épa-  
rouvés et le Secrétaire autorisé à le pay-  
er.

Proposé par Mr Ephrem Archambault  
secondé par Mr J. C. Chullette que le Sec-  
Taire soit autorisé d'irre à Mr Fendley  
l'informant que le rapport & plan de  
Mr Ellsworth sont reçus et lui demandé  
l'empresse ce Conseil sous le plus court  
délai possible soit à l'entente de con-  
tinuer des négociations concernant le  
jour de l'achat et l'établissement de ma-  
nufactures. Attendu que le Conseil se  
feroit de s'adresser ailleurs dans le cas  
qu'il ne seroit pas disposé les con-  
tinuer ébique ce fut du sus dit rapport  
fut un lettre formé.

L'invitation de l'Union St Joseph a  
été acceptée et le Sec Taire autorisé de re-  
dire que les membres de ce Conseil of-  
ficièrent au possible.

*Edmond*  
maire  
St Bernard de Tro.

3 Mai 1873

Province de Québec

Municipalité de la ville de Beauport  
à une assemblée générale tenue au Conseil M un  
apal de la ville de Beauport tenue au  
le palais de justice de trois ans, ont été  
présentés à la quelle sont présents  
Mr J. C. Chullette & Mr M. de la Condi-  
ère W. J. Wate J. C. Chullette & J. A. Bouquet

pour un quorum sous la présidence de  
Mr J. A. Bouquet

Proposé par Mr J. A. Bouquet

secondé par Mr J. C. Chullette

Que Mr J. Wate, l'écrit par son nom personnel

Proposé par Mr J. A. Bouquet

secondé par Mr W. J. Wate

Que la résolution de Mr L. P. Piche sou-  
mise est unanime acceptée, et au le  
départ de Mr W. Somers il est résolu que  
Mr L. P. Somers soit autorisé à  
signifier et négocier à son plus  
grand profit de la profane revue et être  
plus tard.

Le compte de Mr J. P. Piche 9. 1873

est approuvé

Résolu unanimement que Mr J. A. Bou-  
quet & J. A. Bouquet soient autorisés  
pour préparer un nouveau règlement  
imposé une taxe sur les propriétaires  
des chiens

It is proposed by Mr J. Wate

seconded by J. A. Bouquet

That the Chief W. Wate be instructed  
to visit by all parties having obstruc-  
tions opposite their properties to remove  
the same in fifteen days, and in de-  
fault of their so doing that he do con-  
sider the same to be removed at the re-  
sidence of the parties in default unless  
they be in actual construction at  
the time

Proposé par Mr J. C. Chullette

secondé par Mr J. A. Bouquet

Que les résolutions soient acceptées

Proposé par Mr J. C. Chullette

1 sur les derniers  
informations  
de Mr. J. B. G. G.  
Ch. C.  
1873.

Seconde par J. A. Bourguet  
Que Mr. J. A. Bourguet est délégué au  
Jury de Mr. Logan de Windsor pour assister  
à l'encouragement à venir établir une ma-  
nufacture de papier au papier et ses  
constitutions.  
Et le Conseil est ajourné au 11 courant  
à 7 heures P.M.

J. A. Bourguet  
Président

L. A. Bernard Sec. Trés.

15 mai 1873

À une session spéciale tenue confor-  
mément à l'avis spécial donné par Mr. A.  
Bernard Sec. Trés. le 12 mai courant la  
présence du même Sec. Trés. au palais de  
justice. À laquelle sont présents Mr. J. B.  
Girard Maire et Mr. M. les Conseillers  
B. J. Homming, J. G. Ouellette, J. A. Bour-  
guet, Ephrem Archambault et W. J. Watts  
formant un bureau sous la présidence  
de Mr. le Maire.

Le Rapport de Mr. Hébert est lu  
Proposé par W. J. Watts  
Secondé par J. A. Bourguet  
Que sur le vu de Mr. B. J. Homming  
forme un comité pour préparer une  
résolution pour répondre à Mr. Logan  
sur les questions posées dans le rapport  
de Mr. G. Hébert lequel comité fera rapport  
à ce conseil pour la prochaine session.  
Proposé en amendement par Mr. B. J. Homming  
Secondé par Ephrem Archambault  
Que le vœu de Mr. Watts soit ajourné au  
1er Comité

Adopté

Et le conseil est ajourné au 16 mai courant  
(1873) à 7 1/2 heures P.M.

J. A. Bourguet  
Président

L. A. Bernard Sec. Trés.

16 Mai 1873

À une session spéciale tenue au lieu ordinaire  
des sessions du Conseil Municipal de la ville de  
Dorchester conformément à l'ajournement  
du quinze courant. À laquelle sont  
présents Mr. le Maire Girard, Mr. M. les  
Conseillers B. J. Homming, W. J. Watts, J. G. Ouellette,  
J. A. Bourguet et Ephrem Archambault  
formant un bureau sous la présidence  
de Mr. le Maire.

Le Rapport du Comité chargé de préparer  
le rapport à être donné à Mr. Logan est lu  
et approuvé et le Secrétaire actuel  
a lu en traduction une copie; à quel con-  
sulté le Comité s'ajourné comme suit, que  
le Secrétaire est autorisé à écrire au Sec. Trés. de  
Mr. le Maire ayant accepté.

7 Juin 1873

Province de Québec  
Municipalité de la Ville de Dorchester  
Une session générale du Conseil Municipal de  
la ville de Dorchester a été tenue au Palais de  
Justice le septième jour de Juin mil huit cent quatre-  
vingt-trois à sept heures du soir. Sont présents Mr. le  
Maire Girard, Mr. M. les Conseillers B. J. Hom-  
ming, W. J. Watts, J. A. Bourguet et L. A. Bernard  
Trés.

pourant un quorum sous la présidence de M.  
J. Hare.

Les procès des deux derniers années ont été  
et approuvés.

La liste de la Fourace est lue et renvoyée à la  
prochaine session.

Proposé par M. J. A. Bourguet seconde  
par M. J. A. Bourguet que le Secrétaire  
prépare une liste de redevances dues à cette Co.  
pour avoir le droit de la donner en collection à M.  
Hare Annot.

Reads unanimement que M. M. W. J. Watts,  
et H. Manning soient chargés d'examiner la  
réclamation du Comité et cette Corporation.

Reads que le Secrétaire écrive à M. S. Adell  
concernant la manufacture de linoléum et que  
l'indication la Compagnie voudrait s'établir en.  
Le compte de J. A. Bourguet \$ 8.19

Le compte de J. A. Bourguet (fon) ~~1892~~ \$ 7.18  
est lue et approuvée.

Demande d'admission de J. B. Beauchemin Exc.  
concernant un cours d'eau et referé au  
Président des Comités des chemins.

Requête de V. R. Kover Robert demandant une  
licence de tempérence est lue et acceptée.

Le Conseil s'ajourne au quinze courant à sept  
heures P. M.

Le 5 Juillet 1893

Promue de Justice

Municipalité de la Ville de Greenmount  
Le conseil occis général du Conseil Municipal  
de cette ville tenue au Palais de Justice le  
cinq juillet mil huit cent quatre vingt trois  
à huit heures est présidé par M. J. A. Bourguet  
et J. A. Bourguet et H. Manning et J. A.

Bourguet ont été élus pour un quorum  
Proposé par M. J. A. Bourguet

Secondé par M. J. A. Bourguet  
Que M. J. A. Bourguet soit nommé pré-  
sident. Approuvé unanimité et absent de  
M. M. La Hare et P. R. R.

Requête de M. Théodore Doucette autre  
embalage de linoléum est lue et déposée  
sur la table.

Le compte de M. J. A. Bourguet \$ 3.25

est lue et approuvée par M. J. A. Bourguet et  
approuvée et la Secrétaire autorisée à le payer.  
Requête de M. M. D. Bingham et R. A. Doucette de  
nommer s'écrit sur la table.

Le compte de M. J. A. Bourguet \$ 2.25

est lue et approuvée et le Secrétaire autorisée à payer.  
Ordonnance du South Eastern Railway Co. pour  
adresser au Conseil de la Municipalité de la Ville de  
Greenmount de la date de Montréal le 19 Mars  
1893 est lue et lancée sur la table.

Le compte des pompes qui ont été achetées au feu  
de St. Jean de Dieu au montant de \$ 6.00 par  
le dit acte approuvé légal et réparé comme suit

M. J. A. Bourguet \$ 1.00

J. A. Bourguet \$ 1.00

H. Manning \$ 1.00

Théodore Doucette fils \$ 1.00

Nathan Fournier \$ 1.00

Rapport	85 <sup>00</sup>
Richard Bugeay	81 <sup>00</sup>
Edmond Babin	81 <sup>00</sup>
Edfleur Roue	81 <sup>00</sup>
Louis Bessault	82 <sup>00</sup>
	<u>818<sup>00</sup></u>

Comptes de ceux qui ont gardé la feu	
12 J. B. Kaper	82 <sup>00</sup>
12 Edmond Babin	81 <sup>00</sup>
12 J. B. Bugeay	81 <sup>00</sup>
12 Jean Babinette	81 <sup>00</sup>
Habon Fournier	88 <sup>00</sup>
	<u>868<sup>00</sup></u>

est approuvé

Le Compté de Philar Bugeay in re Louelle 2965  
est bécisé sur la table

Rapport des recettes du marché par le clerc  
du 1<sup>er</sup> Mars 1873 au 1<sup>er</sup> Juillet 1873 813<sup>94</sup>  
est lu & approuvé

Requête de M<sup>rs</sup> Louis Bessault est lue et il est  
ordonné qu'il soit sursis selon sa demande & com-  
me il demeuré tel

Rapport verbal de M<sup>rs</sup> J. B. Bouquet concernant  
le bécisé d'un dem. de M<sup>rs</sup> J. B. Baudouin  
affairé comme suit:

Qu'il a vu le terrain et qu'il est d'opinion  
que ce terrain doit être ajouté le long de la Rue  
du Commerce jusqu'à la ligne de l'É. P. R.  
Requête du Not<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Marchand & autres est lue  
et renvoyé sur la table

Le Conseil s'ajourne au 14 courant

J. A. Bouquet Sec.  
J. A. Bessault Sec. Trés.

14 Juillet 1873

Province de Québec

Municipalité de la ville de Drummondville  
A quel session générale du Conseil Municipal  
c'est de cette ville tenue en la salle de Justice  
le 14<sup>ème</sup> de quatorze de juillet mil huit cent  
quatre vingt trois, à laquelle ont présidé  
M<sup>rs</sup> J. B. Babin, C. J. Hémond, C. J. Hémond, C. J. Hémond.

M<sup>rs</sup> W. J. Bouquet, J. B. Bouquet, J. B. Bouquet  
& M<sup>rs</sup> J. B. Bouquet, J. B. Bouquet, J. B. Bouquet  
M<sup>rs</sup> J. B. Bouquet, J. B. Bouquet, J. B. Bouquet

Le procès de la dernière assemblée  
est lu et approuvé M<sup>rs</sup> J. B. Bouquet  
& J. B. Bouquet chargés d'aller visiter la  
rue près de la station des C. P. R. et  
faire rapport sur la demande de la  
M<sup>rs</sup> Compagnie

Les Comptes de M<sup>rs</sup> P. Bugeay 89<sup>00</sup>  
est lu de M<sup>rs</sup> J. B. Bouquet 83<sup>00</sup>  
est lu et approuvé

La lettre du Chef de Fournier est lue  
Ordre est donné au Secrétaire Trésorier de  
répondre que le nouveau rôle d'évaluation  
sera publié prochainement en force et  
qu'une répartition sera immédiatement  
faite dans le but de recouvrer les payées

de cette municipalité  
Le Compté de M<sup>rs</sup> J. B. Bouquet est lu et lue  
sur la table

Proposé par M<sup>rs</sup> Hémond  
secondé par M<sup>rs</sup> Bouquet qu'un avis  
public soit donné par le Secrétaire Trésorier  
que le nouveau rôle d'évaluation qui a été  
déposé chez le Secrétaire le 1<sup>er</sup> juillet de  
ce jour dernier sera remis par le Conseil  
Mercredi le 14<sup>ème</sup> de juillet prochain (1873)

Révisé unanimement que le fossé devant  
par M<sup>r</sup> J. B. Baruchémin soit ouvert sans  
sans rapport de M<sup>r</sup> Bouquet & que son  
montre au Téléphone chez M<sup>r</sup> Duguay soit  
payé moitié par la Corporation toute par  
M<sup>r</sup> Duguay

Avec est donné par M<sup>r</sup> J. & Bouquet qui à  
la prochaine session de ce Conseil il pro-  
posera des amendements au règlement  
n<sup>o</sup> 49

Et le Conseil s'est ajourné à 7 hrs P.M.  
le deux août prochain

*L. Bernard*  
L. Bernard Sec. Proc.

2 Août 1893

Promesse de Justice  
Municipalité de la Ville de Drummondville  
Année session générale du Conseil Municipal  
de la Ville de Drummondville tenue au  
palais de Justice le deux août mil huit cent  
quatre-vingt-trois à laquelle ont été présents  
M<sup>r</sup> J. C. Bernard, Maire, & M<sup>r</sup> G. J. -  
Kochmann, J. & Bouquet, J. G. Ouellet &  
J. A. Drougault formant un quorum sous la  
présidence de M<sup>r</sup> le Maire  
Le transcript de la licence de James Waltham  
à Antoinette Robitaille est lu & unanimement  
accepté

Le compte de M<sup>r</sup> Coates & Co au montant de \$223.02  
plus un arriéré de \$100.00

sont approuvés et M<sup>r</sup> le Maire & le Secrétaire  
Friedrich autorisés à signer une lettre pour le -

2. Requête de montant si haut payable dans deux mois  
(Mr Lemay) 1. Le compte devant être payé par M<sup>r</sup> Coates  
autres est & par  
prise en son Le Règlement n<sup>o</sup> 49 est amendé  
sédation comme suit "ce y ajoutant. En cas  
et la licence sera commencée si on le veut ou  
Provision est plévisé n'auroit le droit d'a-  
autoriser à en. Après les effets offerts en vente sur  
trav les normale terrain de Marché pour en con-  
sieur le cela. Procure avant sept heures avant midi  
d'exécution sous une pénalité d'un mois cinq  
ta par deux piéces

de Comm. Rapport de l'argent envoyé à M<sup>r</sup> L. Coates est  
payé & ainsi approuvé ainsi que l'emprunt est offert &  
pastre présent le Conseil se forme en comité général pour pen-  
de la loi par de en considération le Roi & Evaluation après  
avis par un considération faite de la Requête  
de M<sup>r</sup> le M<sup>r</sup> Duguay & Comité rapporté par  
que & demande la permission de signer des sen-  
sieur & autres quelques délibérations

Et le Conseil s'est ajourné à mercredi prochain  
le deux août à sept heures P.M.

*L. Bernard*  
L. Bernard Sec. Proc.

9 Août 1893

Promesse de Justice  
Municipalité de la Ville de Drummondville  
Année session générale du Conseil Municipal de  
la Ville de Drummondville tenue au palais  
de Justice le neuf août mil huit cent quatre-  
vingt-trois à laquelle ont été présents M<sup>r</sup> J. C.  
Bernard Maire, & M<sup>r</sup> H. W. J. Waltham &



du neuf huit courant à laquelle sont  
présent M<sup>r</sup> H. E. J. Remming, J. Le Bour-  
guet & T. H. Bourgault et dont huit heures  
Il est unanimement résolu que cette as-  
semblée soit ajournée à mercredi le six  
courant à 9 heures P.M. fait de  
hocum.

L. A. Bernard Sec. Trés.

16 Août 1893

Procurer de Justice

Muniicipalité de la ville de Drummondville  
à un conseil général du conseil municipal  
de la ville de Drummondville tenue en la sala-  
toire de justice le six août mil huit cent  
quatre vingt treize conformément à l'ap-  
provisionnement des lois sur le neuf et du neuf  
au neuf huit courant à laquelle sont présents  
M<sup>r</sup> J. Le Bourguet Maire et M. H. Le-  
Comteille & J. Remming, W. J. Watts, J. A.  
Bourguet & T. H. Bourgault formant un  
quorum sous la présidence de M. le -  
Maire.

Les procès-verbaux de dix et neuf août  
courant sont lus et approuvés.

La question des bornes fontaines est prise  
en considération.

Proposé par M<sup>r</sup> J. A. Bourguet  
secondé par M<sup>r</sup> W. J. Watts et résolu que  
M<sup>r</sup> Bourguet soit autorisé de poser les  
bornes fontaines près de King St. Budler  
sans délai et que le Silvestre Trésorier  
soit autorisé de collecter immédiatement

le coût de cet ouvrage de la compagnie de  
l'apuduc  
M<sup>r</sup> H. Remming s'abstient de voter sur ce  
est intercalé  
L'offre et plan de M<sup>r</sup> W. Mitchell est lue  
Proposé par W. J. Watts Cor-  
secondé par J. A. Bourguet & W. J. Watts  
L'offre est acceptée par le conseil du maire M<sup>r</sup>  
H. Remming, Bourguet et Germain  
est nommé pour rencontrer M<sup>r</sup> W. Mit-  
chell concernant son plan & offre pour  
la construction d'une chaudière dans la  
rue de St. François à l'endroit mentionné  
par le acte de Mitchell et faire rapport  
à ce conseil le dix sept courant à huit  
heures P.M.

Cet acte est approuvé au 17 courant  
à 9 hrs P.M. (quorum)

L. A. Bernard  
Maire  
L. A. Bernard Sec. Trés.

17 Août 1893

Procurer de Justice

Muniicipalité de la ville de Drummondville  
à un conseil général du conseil municipal  
de la ville de Drummondville tenue en la sala-  
toire de justice le dix sept août mil huit  
cent quatre vingt treize conformément à l'ap-  
provisionnement des lois sur le neuf et du neuf  
au neuf huit courant à laquelle sont pré-  
sents M<sup>r</sup> J. Le Bourguet Maire et M. H.  
E. J. Remming, W. J. Watts, J. C. Ouellette &  
Ephrem Michaudant. & T. H. Bourgault  
formant un quorum sous la pré-  
sidence de M<sup>r</sup> le Maire.

Un nouvel offre de M<sup>r</sup> W. Mitchell, produit par M<sup>r</sup> E. J. Humming, est lu.  
M<sup>r</sup> W. Watts propose, que le principe de la proposition de M<sup>r</sup> W. Mitchell soit approuvé par le conseil.

Seconde par M<sup>r</sup> J. G. Ouellette  
Propose un amendement par M<sup>r</sup> Humming  
Sécondé par M<sup>r</sup> Bourgaull  
Que les votes suivants soient ajoutés à la motion principale.

Pourvu toujours que l'offre soit changée en telle façon que les reliques soient plus dérivés entre M<sup>r</sup> Mitchell et cette corporation, comme exemple.  
En demandant moins pour la chaux et payant la balance de ce qui restera des gains de la machine quand la manufacture sera établie.  
Ont voté pour l'amendement: M<sup>r</sup> Humming  
Bourgaull & Bourgaull 3  
Contre M<sup>r</sup> W. Watts & Ouellette 2  
Amendement emporté par une voix de majorité.

La motion principale telle qu'amendée est emportée sur la dernière division.

Cette Conseil s'ajourne au 11 courant à 7 heures 7 M. (quatre)

L. A. Bernard  
Maire  
L. A. Bernard, Sec. Trés.

Province de Québec  
Municipalité de la ville de Drummondville.  
A une session générale du Conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue au Palais de Justice le dix huit Août mil huit cent quatre vingt trois conformément à la

parlement du dix sept courant à laquelle sont présents J. B. Girouard Sec. Maire & Mr Ephrem Archambault conseiller.  
Ratifié que cette assemblée soit ajournée au vingt et un courant  
fait à sept heures P.M. faite de jour

L. A. Bernard Sec. Trés.

Le 21 Août 1873

Province de Québec  
Municipalité de la ville de Drummondville.

A une session générale du Conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue au Palais de Justice le dix huit cent quatre vingt trois conformément à la loi du dix huit cent quatre vingt trois conformément à la loi du dix huit cent quatre vingt trois.  
A laquelle sont présents M. M. J. B. Girouard Maire et M. M. les Conseillers E. J. Humming, J. Archambault, J. A. Bourgaull, J. G. Ouellette, M. M. les J. B. Ephrem Archambault sous la Présidence de Mr le Maire.  
Lecture des procès du dix sept courant est faite, et les procès ajournés sur le Maire à M. M. les Conseillers de exprimer leur opinion sur l'offre de Mr W. Mitchell, concernant la construction de

D'une chaussee à travers la riviere  
St Francois d'ici l'opinion des  
contribuables présents  
Après les explications et opinions  
données, il est proposé par M. J. Watte en  
deuxième par M. H. B. ouvrier  
Que le Comité déjà nommé soit au-  
torisé de contracter de nouveau sur  
M. Mitchell à voir si les Membres de  
dit Comité peuvent s'entendre avec  
lui pour qu'il construise la susdite  
Chaussee avec les empelléments et  
Vairé prochain et faire rapport au  
Conseil à la prochaine session générale  
Le Secrétaire est chargé de préparer  
une de la somme à due prompt paiement  
ainsi que des dettes  
Et ce Conseil s'opense le 6 septembre  
prochain

*Elisabeth*  
Maire  
St Francois de la Riviere

6 Septembre 1793

Procès de Québec  
Municipalité de la ville de Drummondville  
à une session générale du Conseil Municipal  
de la ville de Drummondville tenue en la  
salle de Justice le six septembre mil huit  
cent quatre vingt trois, à laquelle sont présents  
M. J. Watte & Co. & Bernard  
Président unanimement d'accord que le Conseil soit ajourné  
à vendredi 8 courant à 11 heures précises de jour

L. Bernard Sec. Ord.

8 Sept 1793

Procès de Québec  
Municipalité de la ville de Drummondville  
à une session générale du Conseil Municipal de  
la ville de Drummondville tenue en la salle  
de Justice le huit septembre mil huit cent  
quatre vingt trois, à laquelle sont  
présents M. J. Watte & Co. Bernard, Mahe & M. de  
M. J. Watte & Co. Bourguet, T. A. Bourguet &  
C. Archambault, tous les journaux journal un  
général sous la présidence de M. le Maire  
Il est unanimement résolu que le compte  
de M. de S. Senne au montant de — \$ 21.99  
est approuvé pour  
le total de 15.00  
reçus & devers 5.00  
pour son trolon tel que convenu avec M.  
Bourguet la balance de — 11.00  
sur son compte de 14.98  
est ainsi approuvé

Le compte de M. J. de Gresson au montant de \$ 32.28  
est lu & approuvé sur le compte de dépenses 17.98  
Le compte de la Compagnie Industrielle 15.30  
est lu & approuvé

Proposé par M. J. Watte  
deuxième par M. J. Bourguet  
Que le compte de M. Dandé & Co. est  
est approuvé restant & approuvé pour 43.25  
Le compte de F. X. Bouchard 4.84  
est lu & approuvé ainsi que celui de C. Lafrenay 4.97  
Le compte du Comité de secours de St Francois 15.00  
est approuvé

Le compte de Credit Foncier Franco-Canadien est  
lu & le Secrétaire autorisé à lui répondre  
Règlement n° 57 Règlement pour employer & faire un plan de faire

face aux dépenses ordinaires de la Corporation  
 & de payer toute des dettes d'icelle, en leur & de pas  
 Attendu que par la charte de la ville de Drum  
 mandville le Conseil ne peut pas imposer sur la  
 propriété d'un quartier tout pour les taxes  
 ordinaires une somme plus chère que celle per-  
 lue par le Roi de perception de la Municipalité  
 de Windsor & Simsbury pour l'année 1847 (les  
 taxes acquiescées de propriétés du dit quartier Nord  
 depuis l'incorporation de la dite ville excepté)  
 & est à dire \$176.66 les taxes ordinaires de l'année  
 n'étant pas incluses comme n'étant pas encore  
 réglées avec le Conseil de la ville.

Il est par le présent ordonné & statué par  
 Règlement du Conseil comme suit  
 1<sup>er</sup> Que taxes ou cotisation de trois quarts de cent  
 dans la partie de la valeur imposée au rôle  
 d'évaluation de tous terrains, lots ou portions  
 de propriétés immobilières situées dans  
 toute la ville excepté le dit quartier Nord, mais  
 les taxes acquiescées dans le dernier quartier les  
 propriétés exemptes excepté ces par le présent  
 imposée sur & sera payables par les propriétaires  
 des dits terrains, lots ou portions de propriétés  
 immobilières de la dite ville (le quartier Nord  
 moins les dits terrains acquiescés exceptés) d'une  
 cotisation de \$2.143 le cent dans la por-  
 tion de la valeur imposée au dit Rôle d'évalua-  
 tion de tous les propriétaires de terrains, lots ou  
 portions de propriétés immobilières du dit quar-  
 tier Nord les dits terrains acquiescés exceptés les dits  
 terrains, lots & est par le présent imposée sur  
 & sera payables par les propriétaires des dits  
 terrains, lots ou portions de propriétés immobilières  
 du dit quartier les dits terrains acquiescés excep-  
 té s'est à dire le taux nécessaire pour payer

sur le dit quartier Nord la dite somme de \$176.66  
 2<sup>e</sup> Que taxes ou cotisation est par le présent im-  
 posée pour l'année courante sur tous locations  
 pour des loyers dans cette ville au taux de  
 sept centes et demi par piastre sur le  
 montant de tel loyer annuel pour tous lo-  
 cataires

3<sup>e</sup> Que taxes ou cotisation de deux piastres  
 courant sur par le présent imposée pour  
 l'année courante sur tout habitant mâle  
 âgé de 21 ans) singl<sup>r</sup> & un an ou plus  
 qui aura résidé pendant sept mois dans  
 cette ville qui n'est ni propriétaire, ni  
 locataire de biens, ni domestique.

La Lettre des J. & C. Lemaire est lue et lue  
 en considération. Il est unanimement résolu que  
 les H. R. O'Connor & Ouellet, soient nommés pour  
 examiner les dommages causés à l'Arche de St.  
 Anne et faire rapport au prochain Conseil et  
 que le Secrétaire soit autorisé à les ratifier

J. E. Lemaire  
 Maire  
 W. Bernier Sec. Tr.

20 Sept 1893

Procurer de Québec  
 Régulier de la ville de Drummondville  
 & sur conseil spécial du Conseil Municipal  
 de la ville de Drummondville tenue en la pa-  
 lais de justice le 20<sup>th</sup> de septembre mil huit cent quatre  
 & vingt trois à dix heures P.M. à laquelle ont  
 présent M. J. C. Bernard maire & M. H. J.  
 Bousquet, C. Archambault & J. A. Bousquet





Province de Québec  
Municipalité de la ville de Drummondville  
Je Adolphe Melancon *égaré* été du  
Ment nommé conseiller de cette mu-  
nicipalité fais serment que je rem-  
plirai bien & fidèlement les devoirs de  
ma charge & cela au plaisir de  
mon gouvernement et de nos concitoyens  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Asserments devant moi } Adolphe Melancon  
à Drummondville ce 25<sup>me</sup>  
Cinquième jour du Mois  
d'Octobre Mil huit cent  
quarante trois  
Edouard  
maire

25 Octobre 1893

Province de Québec  
Municipalité de la ville de Drummondville  
Avis de réunion générale du Conseil municipal de  
la ville de Drummondville tenue en le Palais  
de Justice le vingt cinq Octobre mil huit cent  
quarante trois conformément à l'apurement  
de dix huit cent et à la quelle sont présents  
M<sup>r</sup> J. G. Grouard Maire, M<sup>r</sup> N. W. J. Walte  
J. G. Quéllette, J. A. Bouquet, A. Melancon & Eph  
Archambault Conseillers formant un quorum  
sous la présidence de M<sup>r</sup> le Maire  
Les procès de la session du quatre octobre  
sont l'us approuvés  
M<sup>r</sup> le Maire fait rapport des gardiens qu'il  
a nommés

Proposé par W. J. Walte *égaré*  
Secondé par J. G. Quéllette *égaré*  
Que M<sup>r</sup> Phébas Binguay soit nommé gar-  
dien de nuit avec une augmentation de 60<sup>cs</sup>  
centime par jour sur son salaire pourvu  
qu'il travaillera une demi journée par jour  
cette augmentation étant selon le bon plaisir  
de ce Conseil

bon d'avis  
166  
M. B.

Lettre de G. D. Lemire est lue  
Proposé par J. A. Bouquet *égaré*  
Secondé par Eph Archambault *égaré*  
Que W. J. Walte soit nommé membre des Comités  
dans les quels étoit M<sup>r</sup> G. H. Mellas &  
A. Melancon *égaré* membre des Comités à la  
place de M<sup>r</sup> G. J. Kamming & Rougnant  
Le Compté de Phébas Binguay 413.<sup>00</sup>  
et celui de J. A. Bouquet 411.<sup>00</sup>  
sont lus et approuvés

Et le Compté des Pompes pour les feux éteints  
M<sup>r</sup> A. Phipps & Hestell sont remis au pas-  
sage au Conseil

Lettre de M<sup>r</sup> M. Jaurès Jaurès & Lott est lue  
Proposé par J. G. Quéllette *égaré*  
Secondé par Eph Archambault *égaré*  
Que admettre la réclamation du Compté  
de Comte le Conseil est disposé à lui payer  
(150<sup>00</sup>) cent cinquante francs en régle-  
ment de toute réclamation si et ce pour être  
sur procès

Le Compté de M<sup>r</sup> Vauval *égaré* 115.<sup>71</sup>  
est lu et approuvé  
La lettre de M<sup>r</sup> E. Courault chef des Pompes  
est lue et sur elle on est donné de faire les répa-  
rations nécessaires  
La demande de M<sup>r</sup> Archambault pour l'usage  
de licence de charrettes lui est accordée

C. le Conseil s'ajourne

*Chironard*  
maire  
L. Bernard Sec. Trés.

3 Nov 1893

Promesse de Justice  
Municipalité de la ville de Drummondville  
à une session générale du Conseil Municipal de la  
ville de Drummondville tenue en le Palais de Justice  
le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt  
quatre à sept heures & M. H. Laguelle  
président M. J. C. Bernard Maire & G. Ouellet  
délé. J. A. Boiequet A. Melanson & T. A. Boiequet  
conseillers, formant un quorum sous la présiden-  
ce de M. H. Boiequet

Les procès de la session du vingt-cinq Octobre  
dirigés sont lus & approuvés.

Les comptes pour les fonds de J. & P. pour M. Mel.  
dell. sont lus & approuvés, moins de deduction  
surante sans.

Journe Quinquante	81.00
W. J. Proulx	1.00
Ar. Gauthier	1.00
M. P. Parenteau	1.00

C. le Conseil s'ajourne

*Chironard*  
maire  
L. Bernard Sec. Trés.

9 Février 1894

Promesse de Justice  
Municipalité de la ville de Drummondville  
à une session générale du Conseil Municipal de la  
ville de Drummondville tenue en le Palais de Justice  
le huitième jour de Février mil huit cent quatre-vingt  
quatre à sept heures & M. H. Laguelle président  
M. J. C. Kette M. J. A. Boiequet T. A. Boiequet  
& Adolphe Melanson formant un quorum  
Présidé par M. J. Kette  
Secondé par J. A. Boiequet que M. Adolphe Melanson  
est nommé président honoraire & que cette as-  
semblée est ajournée dans la salle de M. David  
K. Dubé à 7 1/2 sept heures de nuit & M. ce jour.

Reprise de la session dans la salle de M.  
David K. Dubé conformément à l'ajournement  
et haut les noms conseillers sont présents ainsi  
que M. J. C. Bernard M. J. G. Ouellet & M. G. P.  
Richardault  
Présidé par M. J. Kette  
Secondé par M. J. A. Boiequet  
M. J. C. Bernard est retiré man. de cette ville  
G. Ouellet unaniment  
Présidé par M. J. Kette J. G. Ouellet  
Secondé par M. A. Melanson et unanimement  
résolu que M. J. Kette Sec. est résolu promoteur  
M. H. G. Massé & P. G. Massé étant assurément  
présent leur siège respectif  
M. G. Massé informe M. H. les Conseillers de leur  
confiance etc  
Le Compte de M. J. T. G. G. est sous présidence d'élution  
au montant de \$4.00 est lu approuvé & le se-  
cretaire autorisé à le payer